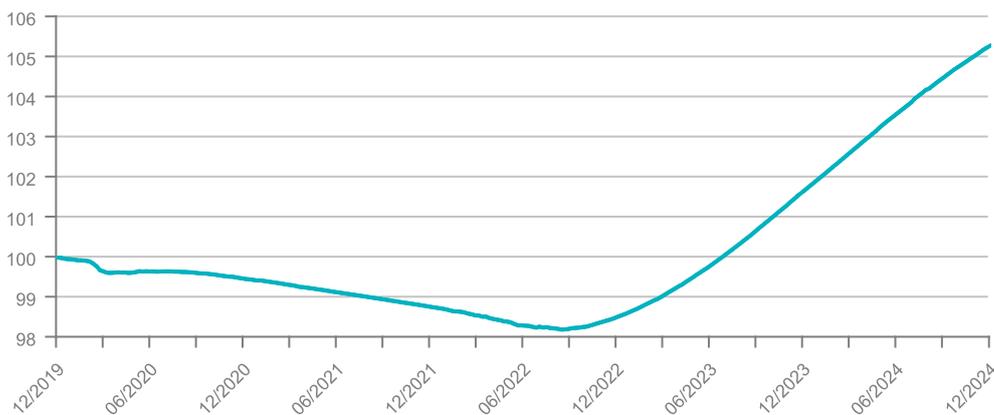


Actif net du portefeuille : 1 256,31 M€
Valeur liquidative de la part : 3,550 €

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion vise à offrir une performance égale à l'ESTER diminuée des frais. Le fonds, investi sur les marchés monétaires et obligataires en euro, suit une démarche ISR d'investissement socialement responsable. Il s'adresse à des investisseurs recherchant une régularité dans l'évolution de leur investissement, ou une durée de conservation courte.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

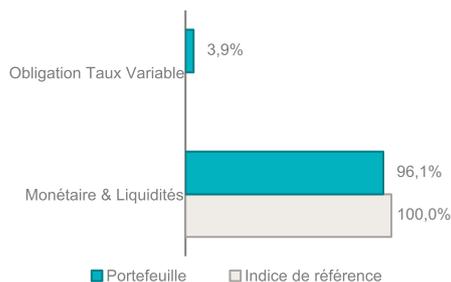


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,25	3,60	3,60	6,60	5,29	4,14
Indice de référence	0,27	3,79	3,79	7,17	6,15	4,52
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille			3,60	2,15	1,04	0,41
Indice de référence			3,79	2,34	1,20	0,44
Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	3,60	3,17	-0,27	-0,70	-0,53	-0,36
Indice de référence	3,79	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE*



INDICATEURS

WAL**	WAM***	Sensibilité
188 j	17 j	0,05

**WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.

***WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.

* Les données affichées sont celles du fonds maître.



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 31/12/1990

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) ⁽¹⁾ :



Forme juridique : FCPE

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR ⁽²⁾ : 8

Code AMF : 990000027369

Devise : Euro

Indice de référence :

100% ECB Euro Short-term Rate Capitalisé

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,32%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :

Risque de perte en capital

Risque de taux

Risque de crédit

Risque de durabilité

Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :

12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :

En montant ou en cent-millièmes de parts

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

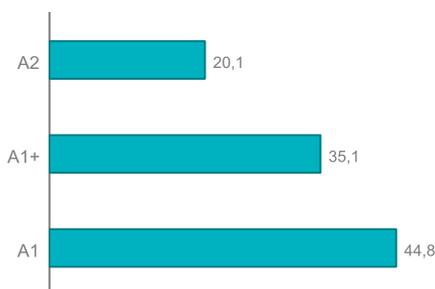


PRINCIPALES LIGNES*

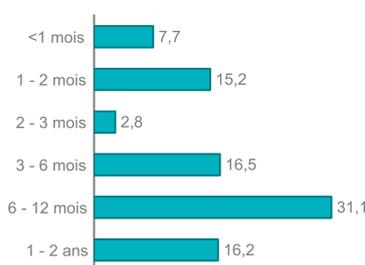
Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
DAT 30/06/25 KEEA € V ESTR OIS	3,88%	France	DAT 30/06/2025
AMUNDI € LIQ SHORT TERM SRI SR	3,66%	France	OPCVM COURT TERME
BTF 19/02/25 14W	3,30%	France	BTF 19/02/2025
DAT 23/12/25 ZAXAP € V ESTR OIS	2,93%	France	DAT 23/12/2025
OSTRUM SRI MONEY PLUS IC	2,84%	France	OPCVM ACTIONS
BTF 05/02/25 14W	2,02%	France	BTF 05/02/2025
BTF 08/01/25 14W	1,84%	France	BTF 08/01/2025
FEDERAL SUPPORT MONETAIRE-A	1,83%	France	OPCVM COURT TERME
BTF 12/02/25 28W	1,65%	France	BTF 12/02/2025
ALLIANZ SECURICA-SRI	1,51%	France	OPCVM COURT TERME

ANALYSE DU FONDS MAITRE - MONETAIRE

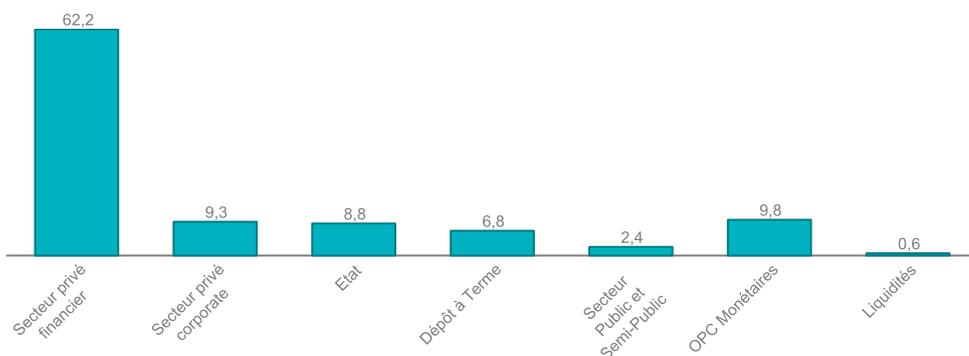
Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)*



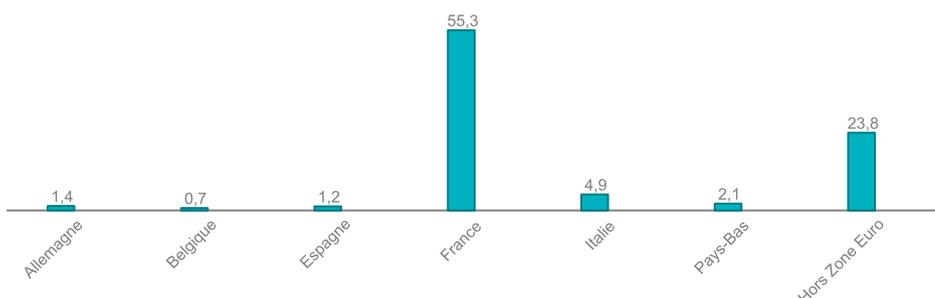
Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)*



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)*



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)*



* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Économie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.

Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%). Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Comme attendu, les 2 principales banques centrales ont décidé de baisser leurs taux directeurs de 0.25%, actant ainsi le reflux de l'inflation tout le long de l'année écoulée. Celle qui débute est marquée par plus d'incertitudes, notamment du côté US. La question étant : le programme économique du nouveau président relancera-t-il le mouvement inflationniste, ou pas ? Après être monté à 2.17%, le taux de swap 1 an est revenu à un niveau proche du début de mois à 2.12% (vs 2.09%). Nous continuons d'anticiper des baisses de 0.25% lors de chaque prochain meeting de la BCE. Les spreads ont augmenté en moyenne de 0.03%. Il s'agit principalement d'un effet collatéral de l'abaissement de la note de la dette française par Moody's à Aa3. Opérations représentatives : Royal bank of Canada 12/25 ESTER+0.27%, BPCE 12/25 ESTER +0.29%, VERALIA 03/25 2,89%. Les liquidités ont été rollées sur de la semaine sur des niveaux à ESTER -0,05%.



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,81	18,56
Taux de couverture (en % de l'actif)	54,22%	97,20%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	12,05%	51,37%	36,59%
Univers de départ	16,85%	48,47%	34,67%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers. L'univers de départ pour ce fonds est : Bloomberg Euro Agg. Corpo&Fi.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	7,79%	16,85%
Niveau 1	22,69%	14,99%
Niveau 2	30,27%	30,24%
Niveau 3	31,72%	33,53%
Niveau 4	7,52%	3,53%
Niveau 5	0,00%	0,85%
Taux de couverture	54,22%	99,11%

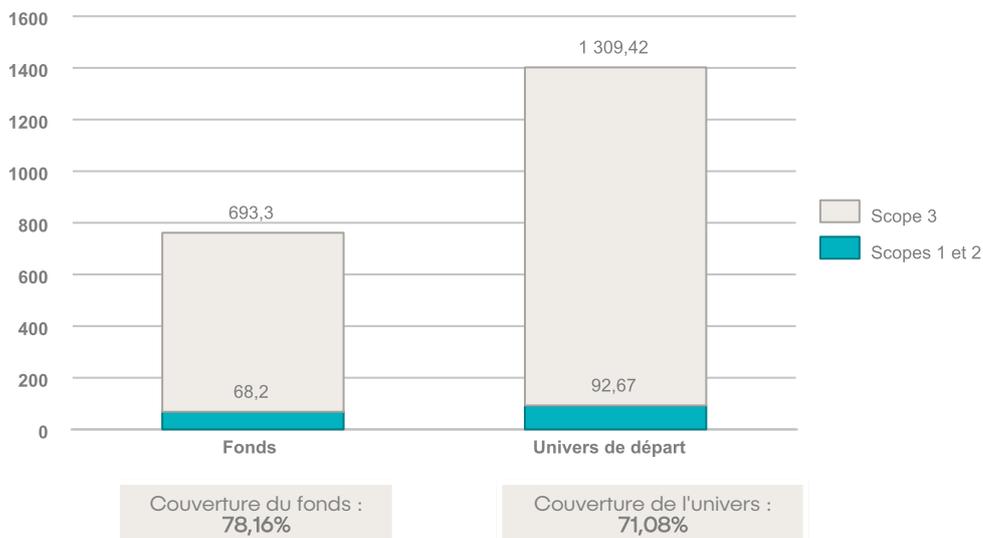
Source des données : Sustainalytics



ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE *

* Les données affichées sont celles du fonds maître.

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC* <small>* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org</small>	0,00%	0,02%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
	Couverture du fonds : 88,36%	Couverture de l'univers : 84,42%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	44,11%	40,65%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 58,65%	Couverture de l'univers : 68,63%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	95,90%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 88,36%	Couverture de l'univers : 83,55%		



Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.